

Le Forum des droits sur l'internet énonce la règle du jeu vidéo en ligne

Recommandation du 9 novembre 2007 « Jeux vidéo en ligne, quelle gouvernance ? »

Organisme de référence en matière de règles et d'usages du monde numérique, le Forum des droits sur l'internet publie aujourd'hui sa Recommandation « Jeux vidéo en ligne : quelle gouvernance ? ». Cette 25^e Recommandation constitue le premier rapport français qui étudie le phénomène du jeu vidéo en ligne dans ses diverses composantes : sociologique, économique et juridique. Il traite de toutes les formes de jeux qui existent en ligne (jeux en ligne massivement multijoueur, jeux occasionnels et consoles de jeu connectées à internet), à l'exception des jeux d'argent.

Un phénomène transgénérationnel

Le marché du jeu vidéo a véritablement explosé ces cinq dernières années. En France, selon l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE), ce secteur est en forte croissance avec une progression de + 16,3 % en 2006 pour 1,62 milliard d'euros. Aujourd'hui, 28 % des Français jouent à des jeux vidéo, dont un quart sont en ligne. Ce nouvel usage touche les jeunes et les adultes et est pratiqué aussi bien par les femmes que les hommes. Dès lors, on peut parler de véritable « phénomène transgénérationnel » et le Forum a souhaité s'y intéresser pour favoriser le développement du secteur dans le respect des droits de tous.

Des interrogations multiples sur les règles du jeu

Face à ce développement, diverses questions se posent de la part :

- des parents, inquiétés par les aspects chronophages du jeu et par la méconnaissance de ces univers très prisés par leurs enfants ;
- des joueurs, qui souhaitent connaître les droits qu'ils détiennent, notamment sur leurs créations ;
- des éditeurs de jeu, en demande d'un meilleur encadrement des activités marchandes et publicitaires à l'intérieur des jeux et de mesures efficaces pour protéger les publics sensibles.

Un processus approfondi de concertation

Le processus de réflexion a associé l'ensemble des acteurs, parties prenantes du jeu vidéo en ligne, conformément à la méthode d'élaboration du Forum. Ces travaux ont été menés pendant 18 mois et se sont déroulés sur plusieurs étapes. Ils ont débuté par l'ouverture d'un forum de discussion sur les jeux massivement multijoueur (MMOG) en collaboration avec le site JeuxOnline.info et se sont poursuivis par une rencontre-débat à la FNAC des Halles à Paris. Ces opérations introductives ont permis d'évaluer les principaux questionnements des joueurs et des parents pour aboutir à l'élaboration d'un dossier de synthèse. Le Forum a ensuite entrepris son processus de concertation multiacteur en réunissant dans un groupe de travail pendant un an, les représentants des utilisateurs et des acteurs économiques ainsi que des experts et des observateurs des pouvoirs publics.

Des propositions concrètes

La Recommandation s'adresse aux joueurs, aux parents et éducateurs, aux éditeurs et sociétés tierces ainsi qu'aux pouvoirs publics. Elle vise à les informer sur les règles applicables en matière de jeu vidéo en ligne. Elle fait des propositions pour répondre de manière concrète à leurs principales interrogations. Ainsi, en matière de contrôle du temps de jeu, le Forum préconise d'introduire la notion de fatigue des personnages et de diffuser des messages d'information dans les fenêtres de dialogue. Il propose de contextualiser les publicités en prenant en compte la classification d'âge du jeu. En ce qui concerne les aspects relatifs à la pédagogie et à l'information, le Forum insiste sur la nécessité de traduire et localiser les règles des jeux. Il préconise la création d'un site sur le jeu vidéo, à l'initiative des pouvoirs publics, mutualisant les ressources d'éditeurs et d'experts, afin d'apporter aux parents et aux éducateurs une information claire sur les conséquences et les atouts de ce loisir.

La Recommandation et sa synthèse sont disponibles à :

http://www.foruminternet.org/spip.php?action=redirect&id_article=2497

Le Forum des droits sur l'internet est un organisme créé avec le soutien des pouvoirs publics, compétent sur les questions de droit et de société liées à l'internet. Il a pour mission d'informer le public et d'organiser la concertation entre les pouvoirs publics, les entreprises et les utilisateurs sur ces questions. Il propose également un service de médiation à destination du grand public. Le Forum comprend aujourd'hui près de 70 membres, organismes publics, associations et entreprises privées.

Contact presse - Forum des droits sur l'internet

Corinne Longuet : 01 44 01 38 00 (std)

c.longuet@foruminternet.org